



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 3199

Texte de la question

MOYENS EN FAVEUR DE L'EDUCATION

M. le président. La parole est à M. Yves Durand, pour le groupe socialiste.

M. Yves Durand. Monsieur le ministre de l'éducation nationale,...

M. Patrick Roy. De la grammaire et du calcul mental !

M. Yves Durand. ...depuis que vous êtes à la tête de votre ministère, vous multipliez les déclarations d'autosatisfaction, malheureusement toutes démenties par les faits. (*" C'est vrai ! " sur les bancs du groupe socialiste.*)

Vous prétendez vouloir l'égalité des chances, mais, depuis cinq ans, ces inégalités n'ont cessé de se creuser, notamment avec l'apprentissage junior, qui exclut du système scolaire dès quatorze ans les élèves les plus en difficulté. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Alors que l'école maternelle est un des meilleurs facteurs de lutte contre les inégalités dès le plus jeune âge, la scolarisation des enfants de deux à trois ans est tombée de 37 % à 25 % depuis 2003.

L'éducation prioritaire, dont vous parlez volontiers, recule en fait, puisque vos collèges dits " ambition réussite " sont dotés au détriment de centaines de ZEP, ce qui fait replonger de nombreux établissements dans des difficultés dont ils s'étaient sortis grâce à ce dispositif.

Les violences faites aux personnes à l'école n'ont cessé de croître, jusqu'à créer un mauvais climat dans l'enseignement élémentaire lui-même, comme l'a montré une enquête récente et sérieuse de la MGEN.

Votre échec est la conséquence directe du plus grand plan de licenciement infligé à l'éducation nationale. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) En effet, plus de 26 000 postes d'enseignants ont été supprimés depuis 2003, sans compter les aides éducateurs et les surveillants.

M. Claude Goasguen. On ne peut pas parler de licenciements dans ce cas ! C'est scandaleux !

M. Yves Durand. Face à cette saignée, votre sempiternel argument - la baisse des effectifs des élèves - est fallacieux : dès qu'on compte huit élèves en moins, vous supprimez un poste, alors que, pour en créer un, il faut quarante-cinq élèves de plus ! Il est donc cinq fois plus facile de supprimer un poste que d'en créer un. (*" Très juste ! " sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Claude Goasguen. Démagogue !

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Posez votre question !

M. Yves Durand. Pour racler les fonds de tiroir, vous allez même jusqu'à remettre en cause les heures de décharge pour des tâches pédagogiques réellement effectuées, ce qui oblige les enseignants à choisir entre une augmentation de leur temps de travail ou l'amputation de leur pouvoir d'achat, qui chute depuis déjà cinq ans, comme d'ailleurs celui de l'ensemble des fonctionnaires.

M. Patrick Lemasle. En calcul, le ministre ne connaît que la soustraction !

M. Yves Durand. Face à ce bilan catastrophique et à la légitime colère des enseignants, il est temps d'assumer enfin les conséquences pour l'école de vos choix politiques et fiscaux en faveur des plus riches.

Monsieur le ministre, quand allez-vous enfin dire la vérité aux Français sur l'état dans lequel vous avez plongé l'éducation nationale ?

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Ce n'est pas une question !

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la

recherche.

M. Gilles de Robien, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député, on sent poindre, à travers votre question si personnalisée et si acerbe, une sorte d'amertume de ne pas être vous-même ministre de l'éducation nationale. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.)*

M. François Brottes. Cela viendra peut-être !

M. Jacques Desallangre. C'est mesquin !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Mais, à voir la façon dont vous abordez les problèmes éducatifs, j'espère bien que vous ne le serez jamais. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.- Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

L'éducation nationale, que vous souhaitez gérer, calculette en main, n'est pas la mienne. Pour moi, l'éducation nationale...

M. Jean-Marie Le Guen. C'est le calcul mental !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. ...est une question non de chiffres, mais de qualité. Et, dans ce domaine, je rends hommage à l'ensemble de la communauté éducative pour le travail extraordinaire qu'elle mène depuis des années et, depuis près de deux ans, sous mon autorité. Permettez-moi de reprendre les trois points que vous avez cités.

Oui, les fondamentaux sont indispensables si l'on veut bien commencer des études. Maîtriser la langue française, c'est la moindre des choses. Savoir lire, écrire, calculer, avoir notamment des notions de calcul mental, c'est indispensable, mais cela vous gêne parce que vous êtes l'un de ces tenants du pédagogisme qui a enfoncé des générations entières dans l'ignorance. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.- Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

Plusieurs députés du groupe socialiste. Merci pour les professeurs !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Quant à l'éducation prioritaire, je suis désolé de vous le dire : si c'est vous, à gauche, qui en avez émis l'idée, vous en êtes toujours restés là. Quand il a fallu relancer ce processus, nous vous avons attendus en vain. C'est notre gouvernement qui l'a fait, à travers les collèges " ambition réussite ", pour recenser les besoins et affecter les moyens correspondants.

Mme Martine David. Caricature !

M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Enfin, monsieur Durand, je ne vous autorise pas à parler de la violence, car, en des termes beaucoup plus responsables, M. Gaillard a rappelé à l'instant que le nombre d'actes racistes et antisémites avait diminué fortement à l'école. Sachons rendre hommage à l'ensemble de la communauté éducative qui s'est mobilisée à cette fin. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Plusieurs députés socialistes se lèvent et quittent l'hémicycle.)*

Données clés

Auteur : [M. Yves Durand](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3199

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 janvier 2007